

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ASA 31/024/2004 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 298/03 (ASA 31/053/2003 du 21 octobre 2003)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / « DISPARITION » PRÉSUMÉE

NÉPAL

Udaya Raj Gautam (h), enseignant, 38 ans

Londres, le 11 février 2004

Udaya Raj Gautam a été libéré le 16 janvier dernier. D'après les informations recueillies, six membres des forces de sécurité l'ont ramené chez lui à bord d'une fourgonnette et ont demandé à son épouse de signer une reconnaissance écrite de la libération de son mari.

Udaya Raj Gautam avait été arrêté chez lui par quatre représentants des forces de l'ordre le 29 septembre 2003. Il a passé trois mois et demi en détention.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*